

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU MARDI 10 MARS 2026
19h30, salle communale, sous la présidence de M. Dominique DRONY, Maire

L'an deux mil vingt-six, le dix mars, à 19 heures 30,

Le Conseil Municipal de la commune du Tronquay (Eure), légalement convoqué, s'est rassemblé en la salle communale, sous la présidence de Monsieur Dominique DRONY, Maire,

Présents : Dominique DRONY, Bernard GANDOIN, Estelle BAILLIVET, Philippe CHUFFART, Catherine MAZURIER Karine DUBOIS, Frédéric PORÉE, Sébastien COURSELLE, Anne-Laure MARTEAU

Absents, excusés : Valérie OUDART, Florian VIEUBLE, Amélie JULIEN, David CAQUELARD,

Secrétaire de séance : Estelle BAILLIVET

Assistait également à la réunion sans voix délibérative : Frédéric DE PAEPE, adjoint administratif faisant fonction de secrétaire de mairie,

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

ORDRE DU JOUR

Le maire expose qu'il n'est pas possible de voter le Compte Financier Unique 2025 (CFU) qui n'a pas encore pu être approuvé et validé par la DGFIP d'Evreux suite aux problèmes rencontrés par la plateforme à l'échelon national. Le CFU2025 et l'affectation du résultat, pourront être voté jusqu'au 30 juin 2026. Il rappelle que ce document remplace le compte administratif et le compte de gestion, et est voté par chapitres.

Il n'est pas possible de voter les TDL2026, car l'état de notification prévisionnel n°1259 concernant les taux d'imposition, n'a pas encore été reçu de la DGFIP.

1. Approbation du Compte-rendu de la réunion précédente :

M DRONY donne lecture du compte-rendu de la réunion du 16 janvier 2026 qui n'appelle aucune observation.

2. Délibération n°2026/003 : Tarif des concessions dans le cimetière 2026

Après délibération, à l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal FIXE comme suit le prix des concessions dans le cimetière communal à compter du 01/04/2026 :

- Reconduction du tarif 2025.

Concession	Tarif	Prix du M2
Trentenaire	120,00 €	60,00 €
Cinquantenaire	200,00 €	100,00 €

	Columbarium	Caveau urne
Trentenaire	1 300,00 €	60,00 €
Cinquantenaire		100,00 €

Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0

3. Délibération n°2026/004 : Frais utilisation des locaux de la mairie par le SAEP

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le Syndicat d'Adduction d'Eau Potable du Tronquay utilise les locaux et le matériel qui se trouvent dans la mairie du Tronquay (ordinateur, photocopieur, papier, timbres, fournitures administratives, mobilier).

Entendu l'exposé du Maire, à l'unanimité de ses membres présents, le Conseil Municipal DECIDE de reconduire la participation du SAEP du Tronquay à 950 € pour l'année 2026.

M. le maire est autorisé à signer la convention qui sera établie avec le syndicat d'eau du Tronquay.

Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0

4. **Délibération n°2026/005 : Subvention aux organismes de droit privé**

Le conseil municipal, après avoir examiné les différentes demandes de subventions aux associations reçues, DECIDE d'attribuer les subventions aux associations locales selon le tableau ci-dessous :

Compte 6574	Voté en euros
U.N.C Le Tronquay (anciens combattants)	400
Campagne & Forêt (club des Aînés)	600
ASCOT (asso culturelle & sportive)	600
Jeunes diabétiques Normandie	15
Coop. Scolaire du Tronquay (école)	700
Asso. Maires Lyons-Andelle	155
Club des Aînés du Canton	200
Asso. Haugr (patrimoine, nature)	80
Vie & Espoir (enfants atteints de leucémie/cancer)	100
Association Charline (pathol. cardiaques enfants)	20
Asso Source Andelle (autisme enfants)	150
Outils en Mains (initiation aux métiers manuels)	50
Asso boîtes aux lettres Papillon	300
TOTAL =	3 370 €

Pour : 9 / Contre : 0 / Abstention : 0

5. **Délibération n°2026/006 : Vote du Budget primitif 2026**

Le conseil définit les investissements à inscrire au budget 2026.

Au chapitre 21, il a été inscrit une somme de 15 000 € pour des investissements à définir par la prochaine équipe municipale.

SIEGE : Le Syndicat d'électricité (SIEGE) poursuit des travaux sur le réseau de d'éclairage public. En 2025, des travaux d'éclairage ont été réalisés pour un montant de 5 899,34 € TTC (40% du reste à charge pour la commune) : chemin de La Boulaye + route du Fresnay + route des Angles + route de La Feuillie. Pour l'année 2026, les travaux concerneront la rue de l'église, la route de Charleval et la rue de la Mare Rousset

DECI : Le terrassement de la poche incendie prévu route des Landez va clore le dossier DETR déposé en 2022 pour la pose de 3 poches incendies (avenue Brémontier / Le Fresnay / Les Landez). Ce dossier a pris beaucoup de retard en raison des difficultés liées à l'acquisition des parcelles et a également été modifié. En effet, la commune ne dispose pas de terrains où implanter ces poches et doit donc à chaque fois convaincre les riverains de céder une portion de leur terrain. Le montant total du devis de l'entreprise Chapellière Terrassement est de 9 900 € TTC et comprend le terrassement, la pose d'une clôture anti-intrusion et la pose de la poche (fournie par le Département de l'Eure)

Suite aux travaux de remise aux normes de l'électricité de l'église réalisés fin 2025, il a été fait remarquer qu'aucun chauffage n'a été posé dans le chœur de l'église. Afin d'y remédier, deux chauffages radiants supplémentaires seront installés.

CHAUFFE-EAU : Le chauffe-eau de la salle communale a été changé courant 2025 par l'entreprise Gambu. La facture n'a pas encore été reçue. Il convient donc de prévoir la somme au budget.

VOIRIE : La voirie de la route des Angles est très dégradée. En accord avec les services de la CDC Lyons Andelle, la chaussée sera reprise car il s'agit d'une voie communautaire. Néanmoins, M. BALDARI, vice-président de la CDC Lyons Andelle en charge de la voirie, a annoncé que la part communale sera de 6 000 € maximum (les bordures sont à la charge de la commune).

BORNE INCENDIE : La pose d'une bouche incendie route de La Haye, « oubliée » lors de la pose initiale en 2023 de 10 bornes incendies par l'entreprise Gambu, doit être inscrite afin d'assurer la défense extérieure contre l'incendie communale.

RELIURE : La reliure décennale des registres d'état civil doit être faite. Un devis a été demandé en 2025 à la société SEDI. Ils seront recontactés afin de solder ce dossier.

MONUMENT AUX MORTS : Le lettrage du monument aux morts n'ayant pas tenu en dépit d'un nettoyage-rechampissage effectué en 2018, il est donc nécessaire de prévoir à nouveau la réfection du monument. Ces travaux peuvent être subventionnés par l'Office National des Anciens Combattants (ONAC).

CIMETIERE : La commune ne dispose à ce jour d'aucun logiciel utilisable de gestion efficace du cimetière communal. Il est rappelé qu'un devis avait été signé avec la société SEDI mais que le dossier n'a pas abouti en raison de photos aériennes non exploitables. Afin de pouvoir gérer les concessions en état d'abandon ou expirées, il convient de mettre à jour toutes les données papier et en partie informatisées dans le vieux logiciel CIL (absolète). Un devis a été reçu de la société CimAdmin (Le Mesnil-sous-Jumièges). Cette société a notamment effectué la reprise de données des cimetières de Perriers-sur-Andelle et Vascoeuil.

SONORISATION EGLISE : Un amplificateur destiné à la sonorisation de l'église doit être acheté car celui actuellement utilisé a été gracieusement prêté par M. COURSELLE et ce dernier souhaite le récupérer. M. COURSELLE est tout à fait disposé à conseiller la commune pour cet achat et son installation.

KIOSQUE : Un kiosque avec ombrelle va être installé sur la petite place enherbée située entre la cantine scolaire et le terrain de tennis. Cette dépense est subventionnable à 50% par la CDC Lyons Andelle au titre du Fonds de Concours 2026.

Chap	Libellé	Voté 2026
16	Emprunts cantine	19 567,41 €
Chap	Libellé	Voté 2026
204	Travaux du SIEGE 27	3 500,00 €
Chap	Libellé	Voté 2026
21	IMMO CORPORELLES	77 785,00 €
2111-ONA	Divers investissements	15 000,00 €
21568-905	Terrass. Poche Les Landez	11 000,00 €
2135-175	Chauffe-eau salle communale	435,00 €
2135-701	électricité église (RAR)	32 000,00 €
2135-702	Chauffage église x2	1 800,00 €
2135-181	Monument aux morts	2 900,00 €
2151	Voirie route des Angles	6 000,00 €
2156-216	Borne-incendie La Haye	3 000,00 €
21621	Reliure état civil	800,00 €
2183-170	Sonorisation église	250,00 €
2183-171	Logiciel cimetière	2 500,00 €
21318-178	kiosque (table avec ombrière)	2 100,00 €

Chap	Libellé	Voté 2026
23	Rénov thermique Bat. Mairie	165 110,00 €
2313-201	Isolation intérieure	27 610,00 €
2313-202	Isolation plancher	20 000,00 €
2313-203	Menuiseries	37 500,00 €

2313-204	Isolation des combles	20 000,00 €
2313-205	Pompe à chaleur	50 000,00 €
2313-206	Maîtrise œuvre chantier	10 000,00 €

Dans le cadre du Fonds Vert, la commune peut bénéficier d'une subvention afin de procéder à la rénovation thermique du Bâtiment mairie/salle communale/logement locatif. Les services de la préfecture ont assuré que la commune pourrait être éligible à hauteur de 80% du total hors taxes des travaux. Or, à ce jour, le montant de la subvention pourrait n'être que de 40%, ce qui change considérablement la réalisation du projet. Néanmoins, aucune réponse officielle n'a encore été reçue de la préfecture. Le dossier est toujours en instruction. Les sommes sont néanmoins reconduites, de façon prévisionnelle.

Mme BAILLIVET réitère son opposition à ce projet. Le conseil en prend acte, mais vote favorablement à la majorité de ses membres présents, pour la poursuite du dossier.

Section d'investissement / Voté par chapitres

Chapitres	Dépenses		Recettes
		001 – Excéd invest. reporté	2 275,35 €
16 – Emprunt cantine	19 567,41 €	10 – Dotations, fonds div & rés	10 090,00 €
		1068 – Excédent fonct° capitalisé	29 724,65 €
204 – Subv d'équipement versées	3 500,00 €	13 – Subv d'investissement	23 400 €
21 – Immobilisations corporelles	77 785,00 €	16 – emprunts & dettes	150 170,00 €
23 – Immobilisations en cours	165 110,00 €		
Sous-total=	265 962,41 €	Sous-total =	215 660,00 €
		021 – Virement sect° fonctionnement	48 202,41 €
		040 (28) – Opérations d'ordre	2 100,00 €
TOTAL=	265 962,41 €	TOTAL=	265 962,41 €

Section de fonctionnement / Voté par chapitres

chapitre	Depenses	chapitre	Recettes
		002 – Résultat reporté	277 165,95 €
11 - charges à caractère générales	314 782,24 €	70 – Vente de produits	3 680,00 €
12 – Charges de personnel	61 630,00 €	73 – impôts et taxes	22 600,00 €
14 – Atténuation de produits		731 – impositions directes	140 200,00 €
65 – Autres charges de gestion courantes	125 905,00 €	74 - Dotations	106 615,00 €
66 – Charges financières	1 361,30 €	75 – Autres prod gestion courante	3 720,00 €
Sous-total =	503 678,54 €	Sous-total =	553 980,95 €
42 (6811) – opérations d'ordre	2 100,00 €		
023 – virement section invest	48 202,41 €		
TOTAL=	553 980,95 €	TOTAL=	553 980,95 €

Après avoir pris connaissance du projet de budget primitif en fonctionnement et en investissement, le conseil municipal vote à la majorité de ses membres présents, le budget primitif 2026.

Pour : 8 / Contre : 1 / Abstention : 0

6. Planning du bureau élections municipales 2026

Le planning du bureau des élections municipales du dimanche 15 mars 2026 est défini comme suit :

NOM-PRENOM	8h00-10h30	10h30-13h00	13h00-15h30	15h30-18h00
DRONY Dominique		X		
GANDOIN Bernard	X			
BAILLIVET Estelle		X		
CHUFFART Philippe				X
CAQUELARD David		X		
DUBOIS Karine				X
MAZURIER Catherine		X		
PORÉE Frédéric			X	
INGLIN Tatiana	X			
BOURDIER Anne	X			
BOUCOURT Alexandra			X	
LAURENCY Michèle			X	
MANECHE Matthieu				X

7. Questions diverses :

- Prochaine réunion : N/C
- Chevaux en divagation : Un courrier recommandé sera envoyé aux propriétaires des chevaux régulièrement en divagation route du Fresnay afin de leur demander de prendre toutes les mesures nécessaires.
- ASCOT : L'association peut demander auprès de la Communauté de Communes une subvention exceptionnelle au titre du « coup de pouce », en fonction de leurs projets (montant entre 1 000 et 2 000 euros).
- Remerciements : Il est donné lecture d'un courriel des enseignantes de l'école Nicolas Brémontier, remerciant le conseil pour ses actions en faveur de l'école du Tronquay.
- Containers à verres : Une dalle de béton sera faite derrière la haie du terrain de tennis pour recevoir deux bacs containers à verres + 1 bac noir.
- Pneus : Cinq pneus ont été abandonnés en bordure de route de La Bosse.
- Elections municipales : Refaire une publication sur Panneaupocket concernant les élections et le changement de mode de scrutin.
- Carrelage cantine : Il n'est toujours pas possible d'obtenir de réponse du cabinet d'avocats Kraiem. M. DRONY a pris contact avec le Bâtonnier de Rouen qui doit donner des nouvelles en début de semaine prochaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45

INFORMATIONS :

Néant